



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*La ministre chargée des Transports,
auprès du ministre d'État*

Paris, le **09 AVR. 2019**

Monsieur le Député,

Le 27 février dernier a été adopté le budget initial de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF). Malgré un contexte budgétaire fortement contraint, l'effort de modernisation des réseaux ferroviaires et routiers est confirmé dans le respect des engagements figurant dans les contrats de plan État-Région.

L'adoption d'un budget pour l'AFITF permet d'engager les crédits nécessaires à la réalisation des projets des CPER, en commençant par les projets les plus attendus.

Ainsi, je tenais à vous confirmer le financement de la poursuite des travaux d'urgence de la ligne des Cévennes, pour un montant de 1 650 000 euros de part État.

Vous pouvez compter sur l'engagement des services de l'État pour mener à bien ces projets.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de mes sincères salutations.

Élisabeth BORNE

Monsieur Pierre MOREL-A-L-HUISSIER
Député de la Lozère
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Hôtel Le Play – 40, rue du Bac – 75007 Paris – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22
www.ecologique-solidaire.gouv.fr